

De 7 h. à 8 h., les commissaires des fêtes recevront les députations des limonadiers, pâtissiers, cuisiniers, aubergistes, etc. ;

A 10 h., course en sacs sur la place Blair, chœurs d'adolescents ;

A midi, deux coups de sarracane; grand feu d'artifice, par Ruggieri, tiré sur les Prés-Ravauds, flammes du Bengale, *embrasement* des Roches, Ballons en baudruche, illumination des Arènes;

A deux heures, ascension d'un ballon avec sa nacelle, contenant les organisateurs des fêtes;

A trois heures, Courses dans le Cirque des Arènes;

De 6 heures à huit heures, repos;

A 9 heures, second grand bal paré (seulement);

A minuit, trois coups de sarracane annonceront la clôture des réjouissances.

Pendant ces deux jours, aucun saltimbanque ne sera autorisé à s'établir sur les places.

Voilà un programme que je publie sous toutes réserves, m'engageant à vous tenir au courant des modifications que les commissaires des fêtes pourraient y apporter.

Un de vos lecteurs.

9 mai 1876

### La pétition de ces messieurs. Séance du conseil municipal. — Un rêve étonnant. — Curieux détails.

..... Bref on avait tant parlé des fêtes, des entreprises des cléricaux, du programme de l'*Union*, — œuvre, entre parenthèses, d'une plume méchante qui n'a jamais cru à l'ineffabilité du Pape, et persiste à nier les vertus miraculeuses de l'eau de Lourdes, — on était tellement préoccupé dans la ville des manifestations du 20 mai, tellement satisfait de l'initiative cléricale, que ce soir là je m'endormis tout troublé, encore en proie aux raccontars divers, aux bruits curieux qui se répercutaient dans les journaux.

A peine le sommeil eût-il fermé mes paupières assoupies, que mon imagination flottante vagabonda là et là, au milieu des événements du jour, et devint le jouet de visions singulières, de spectacles confus.

Figurez-vous que je me vis soudain transporté dans une grande salle toute tendue de velours rouge, au milieu de laquelle régnait une table ovale ornée d'un tapis vert — autour de laquelle vingt-sept hommes assis dans vingt-sept fauteuils, gravement délibéraient.

Cette salle était une dépendance de l'Hôtel-de-Ville ; ces vingt-sept hommes formaient le conseil municipal de Saintes.

Quel événement inattendu réunissait ainsi, en séance extraordinaire les représentants de la commune ? Quel était l'objet urgent de leur délibération ? — Le président va nous l'apprendre.

Et, comme il venait de déclarer que la séance était ouverte, M. le président tira de sa poche un morceau de papier noir et lut à l'asssemblée attentive la pétition suivante, conçue dans ce style de sacristie dont les pèlerins seuls ont le secret.

« Messieurs,

» Vous n'ignorez pas, — le *Bulletin religieux* vous l'a appris, — que le 21 mai, l'église célèbre la fête de Ste-Eustelle.

» Nous avons pensé qu'à cette occasion un pèlerinage à la fontaine qui fut témoin de son dévouement à la bonne cause, recevrait votre unanime approbation et entraînerait, dans un élan admirable, la Saintonge tout entière et les pays circonvoisins.

» Déjà, diverses contrées ont eu leurs fêtes et leurs processions. Lourdes fut le théâtre de pèlerinages célèbres, le pays de Marie Alacoque, de réjouissances remarquables, Montendre, d'excursions religieuses en l'honneur de notre-dame de Croix-Gente. Saintes, ré-